Vote de la loi relative Ã Voies Navigables de France

Dossier de
 la rÃ©daction de H2o
January 2012

UnanimitÃ© au SÃ©nat pour soutenir la relance du transport fluvial

La relance du transport fluvial vient de franchir une Ã©tape dÃ©cisive avec l'adoption hier Ã l'unanimitÃ© par le SÃ©nat, en 2Ã¨me lecture, du projet de loi relatif Ã Voies Navigables de France - VNF. Le vote de ce texte en termes conformes Ã l'AssemblÃ©e nationale tÃ©moigne de l'adhÃ©sion du parlement au projet du gouvernement pour soutenir le dÃ©veloppement du transport fluvial. "VingtÂ ans aprÃ¨s la crÃ©ation de VNF, ce projet de loi marque la volontÃ© du gouvernement de moderniser l'organisation du service public de la voie d'eau avec pour objectif de renforcer le report modal vers le fluvial et de faire Ã©voluer la part cumulÃ©e du fret ferroviaire et du fret fluvial de 14 % Ã 25 % Ã l'Ã©chÃ©ance 2022", ont soulignÃ© Nathalie Kosciusko-Morizet, ministre de l'Ã‰cologie, du DÃ©veloppement durable, des Transports et du Logement et Thierry Mariani, ministre chargÃ© des Transports.

La principale disposition de ce projet de loi, fruit d'une large concertation avec les organisations syndicales, est de prÃ©voir le regroupement, au 1er janvier 2013, des actuels salariÃ©s de VNF et des agents des services dÃ©concentrÃ©s de l'Ã‰tat au sein d'un nouvel Ã©tablissement public administratif de l'Ã‰tat. Cette mutualisation attendue permet de renforcer le poids et le rÃ´le de VNF, en tant que maÃ®tre d'œuvre afin d'atteindre les objectifs prÃ©vus par le Grenelle de l'Environnement. Il donne en outre Ã VNF des capacitÃ©s renouvelÃ©es pour valoriser efficacement le domaine public fluvial qui lui est confiÃ© et procurer ainsi de nouvelles ressources Ã l'Ã©tablissement. Les parlementaires et le gouvernement ont souhaitÃ© enfin inscrire dans la loi la crÃ©ation d'une interprofession dans le secteur fluvial pour pallier l'absence d'organisation reprÃ©sentative de l'ensemble des mÃ©tiers de ce domaine d'activitÃ© (bateliers, Ã©clusiers, intermÃ©diaires...). Cette disposition permettra d'aller dans le sens d'un dÃ©veloppement coordonnÃ© de la filiÃ¨re fluviale franÃ§aise. Avec un opÃ©rateur renouvelÃ©, aux missions Ã©largies, disposant de moyens humains et financiers Ã la hauteur de ces ambitions, ce texte constitue un levier pour amÃ©liorer la compÃ©titivitÃ© Ã©conomique du transport fluvial, notamment vis-Ã -vis des pays du Nord de l'Europe.

Environnement France - 13-01-2012